

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 21 mars 2011

Monsieur Éric Chaîné
Chef – Approvisionnement énergétique
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage
Montréal (QC) H2Z 1A4

Objet : Projet de parc éolien de Saint-Valentin

Monsieur,

La commission d'enquête a reçu dans les délais mentionnés 135 questions écrites provenant des personnes suivantes : Astrid et Wim Ammerlaan, Michel Arseneau, Raymonde Blanchette, Pierre Couture, Serge Desbois, Christian Dubreuil, François Duveau, Diane Éthier, Louise Gagnon, Alain Grégoire, Serge Grégoire, Robert Hébert, Hugues Landry, Marie Lili Lenoir/St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Christine Madison, Sylvie Marceau, Éric Melançon/Camping Grégoire, Francine Milot, Diane Paquette, Jeannine Pinard, Philippe Perrier, Daniel Reid, Anne Saucier, Brigitte Schoemans, Évelyne Sorel/Fédération UPA St-Jean-Valleyfield, et Sylviane Souleine Couture. La commission d'enquête a traité les questions reçues comme elle l'aurait fait en séance.

1. De façon générique, quelle est la perte durant le transport de l'électricité sur le réseau d'Hydro-Québec en fonction de la distance parcourue ? 50 km, 250 km, 500 km, 1000 km ?
2. L'électricité produite par le parc éolien ne peut être fonctionnelle sans une ligne de transport. Les propriétaires qui ont signé avec la compagnie pour l'implantation d'éoliennes sur leur propriété l'ont fait volontairement sans contrainte ni menace d'expropriation et de servitude imposée. Pour des motifs d'équité et de justice entre chaque propriétaire concerné par le même projet, Hydro-Québec peut-elle s'engager à faire de même avec les propriétaires concernés par la ligne de transport et s'entendre de gré à gré sans expropriation ou servitude imposée comme l'ont fait les signataires du parc éolien ?
3. How many truckloads of concrete are necessary for the high-tension pylons ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 mars prochain à 17 h, compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission